

ACTA CLASSICA UNIV. SCIEN. DEBRECEN.	XXVI.	1990.	p. 91–99.
---	-------	-------	-----------

APPIEN, SES TRADUCTEURS FRANÇAIS ET MARX

PAR ETIENNE FAMERIE

Appien est un de ces historiens grecs tardifs qui n'a jamais connu le succès de Plutarque, bien que, lui aussi, ait eu en quelque sorte son Amyot pour le tirer de l'oubli en France. Traditionnellement jugé peu intéressant par les hellénistes, il constitue néanmoins une source irremplaçable pour notre connaissance de l'histoire de la conquête romaine et des guerres civiles. Il occupe dès lors, dans les bibliothèques, la même place discrète que Diodore, Denys d'Halicarnasse et Dion Cassius notamment. Hormis pour trois des cinq livres des *Guerres Civiles*¹ nous ne disposons d'aucune édition critique récente,² d'aucun commentaire historique, d'aucun index ou concordance³. Parmi les traductions modernes accessibles, on ne compte guère qu'une anglaise, une espagnole et une allemande⁴.

Nous voudrions aborder ici un point précis de l'oeuvre d'Appien en examinant de près les traductions françaises dont elle a fait l'objet. A première vue, l'entreprise est aisée, car cet auteur n'a été traduit en français que trois fois: la première vers 1506, la seconde en 1659 et la troisième et dernière en 1808. Nous pensons néanmoins que cette étude, ainsi définie, permettra de voir la façon dont Appien a été perçu en Occident dès sa redécouverte au XV^e siècle et de comprendre le rôle que son oeuvre a joué depuis la Renaissance dans des domaines apparemment aussi différents que la littérature et la théorie politique.

*
* *

La première traduction française d'Appien est l'oeuvre de Claude de Seyssel (c. 1450–1520)⁵. A la fois juriste, homme d'église et diplomate à la cour du roi de France Louis XII, il fut le premier, entre 1505 et 1514, à traduire en français des historiens grecs. Sa

1. Il s'agit des livres I (éd. et comm. E. Gabba, 2e éd., Florence 1967), III (éd. et comm. D. Magnino, Florence 1984) et V (éd. et comm. E. Gabba, Florence 1970).

2. La dernière, due à P. Viereck et A. G. Roos (2 vol., Leipzig, Teubner, 1905–1939) expurgea le texte d'Appien des quelque 3000 corrections que Mendelssohn avait introduites dans son édition (2 vol., Leipzig, Teubner, 1879–1881).

3. Nous espérons combler bientôt cette lacune, en publiant une concordance lemmatée complète d'Appien que nous élaborons à l'Université de Liège sous la direction de M. Dubuisson et P. Wathelet.

4. H. White, 4 vol., Londres-Cambridge [Mass.], 1912–1913 (Coll. Loeb); A. Sancho Royo, 3 vol., Madrid, Gredos, 1980–1985; O. Veh, 2 vol., Stuttgart, Hiersemann, 1987–1989 (fondée sur une nouvelle édition que prépare Kai Brodersen à Munich).

5. Sur Cl. de Seyssel, cf. en dernier lieu A. Caviglia, Claudio di Seyssel (1450–1520). La vita nella storia de' suoi tempi, Turin 1928; sur son activité de traducteur, cf. P. Chavy, Les traductions humanistes de Claude de Seyssel, dans L'humanisme français au début de la Renaissance (Colloque international de Tours, 14e stage), Paris 1973, p. 361–376.

traduction d'Appien, dont nous avons conservé une version manuscrite (Paris, BN fr. 713-714) datée d'environ 1506⁶, fut imprimée en 1544, soit 24 ans après sa mort, et rencontra un grand succès, à en juger par le nombre de rééditions (10 entre 1544 et 1580). Les autres traductions ont également connu une „vie” manuscrite souvent longue et aucune n'a paru du vivant de leur auteur⁷.

Deux faits au moins peuvent expliquer ce curieux destin. Après la mort de Louis XII (1515), Claude de Seyssel, évêque de Marseille depuis six ans, devint archevêque de Turin en 1517, trois ans avant sa mort, ce qui ne lui laissa guère le temps – en avait-il seulement l'intention? – d'envisager la publication de ses traductions manuscrites. D'autre part, nous avons de nombreux témoignages de la volonté délibérée de Louis XII de ne diffuser ces travaux que dans un entourage très restreint de rois et de princes⁸.

Notons que le choix de la langue n'est pas indifférent, à une époque où les œuvres grecques étaient traduites d'ordinaire en latin⁹. L'auteur s'en explique à plusieurs reprises dans ses préfaces; par son travail, il espère „enrichir, magnifier et publier la langue française”,¹⁰ dans laquelle il voit un précieux auxiliaire au service du pouvoir politique, tant pour l'administration de l'Etat que pour l'assimilation des nouvelles provinces¹¹.

Par ailleurs, il faut se rappeler les conditions de travail souvent difficiles des humanistes de cette époque: nés avec l'invention de l'imprimerie, ils ne disposaient pratiquement jamais des textes originaux,¹² que bien peu, à vrai dire, auraient été en mesure de lire. Pour ses traductions, Claude de Seyssel, qui ne connaissait pas le grec, dut toujours recourir à des intermédiaires latins, qui étaient l'œuvre soit de Grecs réfugiés en Occident (p. ex., Jean Lascaris pour Thucydide et Xénophon), soit des rares savants occidentaux capables de lire le grec (Laurent Valla pour Thucydide, Pier Candido Decembrio pour Appien). Voici ce qu'il dit à propos de sa traduction d'Appien:

„A la translation desquels [= les 2 volumes de P.C. Decembrio] i'ay eu moult grand peine, à cause de ce qu'iceluy translateur, lequel n'avoit pas bien entière congnoissance et intelligence de la langue greque, et par ce moyen n'entendoit pas en plusieurs passages la signification des paroles, ne la substance des sentences, ha couché son langage en termes

6. Nous adoptons comme date celle proposée par P. Chavy, *Traducteurs d'autrefois* (moyen âge et Renaissance). Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842;1600), II, Paris-Genève, Champion- Slatkine, 1988, p. 1307 (s.v. Seyssel). La date de 1509, qui apparaît dans le même ouvrage (I, p. 91, s.v. Appien), est certainement une erreur.

7. *Xénophon Anabase* (1505; publ. 1529), *Justin* (1509; publ. 1559), *Diodore de Sicile* livres 18–20 (1511 publ. 1530) et *Thucydide* (1514; publ. 1527); il est aussi l'auteur d'une traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, qu'il réalisa en 1514 (publ. 1532) à partir de la version latine de Rufin.

8. Cl. de Seyssel lui-même fait écho à ces difficultés dans sa préface à l'Anabase, où il dit que le texte qui suit a pu être recopié à titre exceptionnel sur l'original – celui offert au roi, qui estimait que son bien „ne devoit estre divulgué, ainsi comme chouse tres rare, estre communiqué a princces et grans personnaiges tant seulement”.

9. D'ailleurs, dès 1554, une nouvelle traduction latine, due à Siegmund Geslen, sera publiée par Caelius Secundus Curio et complétée en 1560 par François Bérauld.

10. Préface à la traduction de Justin (1509); cf. F. Brunot, *Un projet d'enrichir, magnifier et publier la langue française* en 1509, *Revue d'histoire littéraire de la France* 1(1894) p. 27–37.

11. Sur la langue en tant que facteur de cohésion nationale, cf. A. Jacquet, *Le sentiment national au XVI^e siècle: Claude de Seyssel*, *Rev. quest. hist.* 57(1895) p. 400–440 [non uidi].

12. De toute façon, dans le cas d'Appien, l'editio princeps – partielle – ne sera donnée qu'en 1551 par Charles Estienne et complétée par Henri Estienne qu'en 1557.

si obscurs et impertinents en beaucoup de lieux, que l'on n'en peut tirer bon sens, tellement qu'il m'a esté force, du commencement, en deviner une partie, chose dangereuse et mal seure en translation. Toutefois depuis ayant, par vostre moyen, recouverts lesdicts XI livres, qu'on treuve de la dicte Histoire en langaige grec, i'ay de rechef recouru et corrigé ce que i'en avoye fait, tout au long, à l'aide de Messire Jean Lascharys, moult expert en l'une et l'autre langue et l'ai trouvee si clere et si bien couchee, qu'il n'y ha ni obscurité ne difficulté quelconques. Mais ce m'a esté presque aussi grand peine, que si deux fois ie l'eusse translatee, tan y avoit de fautes au latin"¹³.

Il ressort de ce texte que Claude de Seyssel a éprouvé de nombreuses difficultés à traduire la version latine de Decembrio, qui se révéla souvent médiocre et obscure. S'il a pu extraire de ce texte – le mot n'est pas trop fort – un sens cohérent, c'est, avoue-t-il humblement, uniquement grâce à Jean Lascaris, qui l'aida à comprendre le texte latin et à retravailler le sien directement à partir du grec, ce qui fait dire à Seyssel qu'il a pratiquement dû traduire Appien deux fois.

La valeur de la version latine de Decembrio a été très tôt sévèrement critiquée. Ainsi, Henri Estienne, dans la préface de son édition de 1557, dit déjà de cette oeuvre: non solum horridam rusticamque ... sed etiam infidelem ut multa non uertere, sed peruertere, dicenda sit. J. Schweighäuser, puis L. Mendelssohn la condamneront aussi sans appel; ce dernier va même jusqu'à qualifier Decembrio de „barbare” (hominem in uertendis libris graecis non tironem quidem, sed semper barbarum¹⁴).

Les recherches récentes ont, d'une certaine manière, confirmé l'opinion de Claude de Seyssel sur la version latine de Decembrio¹⁵. Si elle est loin d'être un modèle, il faut toutefois lui reconnaître le mérite d'avoir su, à l'occasion, produire un effet heureux en adaptant tel ou tel passage difficile ou incompréhensible. Mais il est piquant de constater que les reproches adressés par Seyssel à Decembrio sont les mêmes que ceux qu'on pourrait adresser au traducteur français, dont la démarche n'est en rien comparable non plus aux habitudes modernes en matière de traduction de textes anciens. Il est clair que ces deux oeuvres ne sont pas, à proprement parler, des traductions au sens où nous l'entendons. Il est donc vain de vouloir les critiquer plus longtemps, et leur mérite est ailleurs.

Intéressé avant tout par le contenu des oeuvres et attaché plus aux idées qu'aux mots, Seyssel a adopté un système de traduction libre, que vise avant tout à rendre le texte compréhensible et élégant, sans hésiter à transposer les réalités anciennes pour être mieux compris. „Nos actuels traducteurs”, dit P. Chavy, „fêrus d'archéologie, affublent Cléopâtre tantôt d'un péplos, tantôt d'un chiton. Comme je préfère la voir, avec Seyssel, sortir tout soudainement du lit ou elle estoit assez petitement accoustree en sa simple chemise”¹⁶. Contrairement à Jacques Amyot, qui est un érudit – il lit d'ailleurs le grec –, Seyssel est avant tout un vulgarisateur et un homme de son temps.

13. Extrait de l'Epistre au Roy Louis XII qui figure en tête de la traduction.

14. J. Schweighäuser, *Appiani Alexandrini Romanarum Historiarum quae supersunt*, I, Leipzig 1785, p. iii; L. Mendelssohn, *Quaestiones Appianae*, Rheinisches Museum, 31(1876) p. 201–218 (spéc. 202).

15. Cf. A. Koranyi, *The Manuscripts of Pier Candido Decembrio's Latin Translation of Appian's Historia Romana*, New York University, Ph. D., 1975. Cette étude a aussi permis de montrer que, contrairement à l'opinion communément admise depuis L. Mendelssohn (cf. n. 4), la version latine de Decembrio n'avait pas été réalisée d'après un manuscrit unique de grande valeur aujourd'hui perdu, mais sur deux mss conservés, l'un de la famille O (B), l'autre de la famille i (d, f?). Cf. A. Koranyi, o.l., p. 3–5.

16. P. Chavy, o.l., p. 369. Le passage invoqué est extrait du „livre VI” des *Guerres civiles* [= *Plutarque, Vie d'Antoine*].

En définitive, le véritable intérêt de Seyssel n'est pas Appien lui-même, mais l'histoire de la conquête romaine et des guerres civiles. Ceci explique pourquoi, après le cinquième et dernier livre des *Guerres civiles* (qui se termine en 35 avant J.-C. avec la mort de Sextus Pompée¹⁷), Seyssel, qui voulait offrir avant tout un récit complet des guerres civiles jusqu'en 31, ajouta à la suite de sa traduction la Vie d'Antoine de Plutarque, qu'il n'hésita pas à intituler, pour les besoins de la cause, le „sixième livre des Guerres civiles”.

Nous avons déjà dit que le choix des auteurs traduits n'était certainement pas indifférent, mais la présence d'Appien est peut-être le témoignage le plus éloquent des intentions précises de Seyssel: accomplir son travail de conseiller en instruisant le roi. Il veut lui procurer „non pas tant seulement delectation et volupté à les [= les auteurs anciens] lire, mais avec ce enseignement et direction a bien et justement gouverner et conduire les affaires du royaume”. Dans sa préface, on trouve en effet l'amorce d'une théorie politique qu'il développera plus tard dans un ouvrage intitulé *La Grant Monarchie de France* (1515), et qui vise à établir la suprématie du régime monarchique. Faisant écho au fameux débat des trois Perses sur le régime politique idéal que l'on trouve chez Hérodote,¹⁸ où Otanès, Mégabyze et Darius défendent successivement la démocratie, l'aristocratie et la monarchie, Cl. de Seyssel entreprend d'établir l'excellence du gouvernement de Louis XII, car lui seul participe des trois à la fois et permet donc de garantir la stabilité du pouvoir et la sécurité de la nation¹⁹. Le témoignage d'Appien est fourni pour montrer, a *contrario*, le sort peu enviable qui attend les sujets d'un Etat en rupture d'équilibre, dont l'illustration la plus terrible est la guerre civile. Propagande politique au service de la conquête (notamment des nouvelles provinces), ces propos ne pouvaient manquer d'impressionner les esprits en invoquant les malheurs du passé pour les opposer à la félicité des temps présents, dont le seul garant est un roi beineveillant et juste.

En réalité, Claude de Seyssel ne dit rien d'autre qu'Appien et montre qu'il a parfaitement compris la portée de l'oeuvre, en adressant ces mots au roi:

„On y trouvera et verra clerement de combien de maulx détestables et execrables est cause l'ambition de ceulx qui veulent surmonter les autres, contre raison en l'estat populaire ou aristocratique. Pareillement en quel danger sont les Princes et Monarques qui veulent imperer et dominer sur leurs subiects, oultre la raison, et tascher plus de les tenir en crainte servile, par ambitieuse et tyrannique domination, qu'en obeyssance filiale et amour paternelle, par bonne iustice et bon traitement. Et non seulement, Sire, pourront les peuples à vous subiects, mesmes ceulx d'Italie par vous nouvellement conquis et reduits à votre obeyssance, congnoistre et juger de combien est meilleure et plus tolerable et plus desirable l'empire d'un bon roy et naturel prince, que d'un tyrant occupateur ou d'une communauté ou assemblée de plusieurs: mais aussi voyant les maulx infiniz, et les dommaiges inesti

17. On a montré depuis longtemps (*J. Schweighäuser*, *Exercitationes in Appiani Alexandrini Romanas Historias*, Leizig, 1781, p. 25–27) que cette date à première vue insolite ne constituait pas pour Appien la fin de la guerre entre Octave et Antoine, mais que, conformément à son projet initial, l'historien avait repris, après la longue parenthèse des Guerres civiles (livres 13 à 17), son plan ethno-géographique, et traité les événements de 35–31 dans les 4 livres suivants (18 à 21), ceux de l'Histoire d'Egypte. Ce découpage un peu particulier de la matière a d'ailleurs induit *Photios* (cod. 57) en erreur, qui ne distingue pas les deux parties et mentionne 9 livres de Guerres civiles.

18. III, 80.

19. Cette opinion fait évidemment penser à la théorie défendue par Polybe et reprise par Cicéron sur le caractère mixte de la „constituion” de la Rome républicaine.

mables que souffroient iadis les peuples, qui par armes et par guerre estoient conquis et subiugez, et ceux mesmes qui estoient subiects et obeyssans, venans en la puissance des ambicieux chefs des factions, se reputeront bien heureux d'estre tombez entre voz mains et congnostront la douceur et la suavité de la domination des Francoys”²⁰.

*
* *

C'est en 1659, soit un peu plus d'un siècle après la parution de l'ouvrage de Claude de Seyssel, que fut publiée une nouvelle traduction française d'Appien, due à Odet-Philippe Desmares, dont on ne sait presque rien, sinon qu'il était à cette époque conseiller du roi au siège administratif de Falaise et qu'il avait publié quinze ans plus tôt une traduction de Salluste. Son ouvrage est adressé à Pierre Séguier, qui fut notamment, sous Louis XIV, grand chancelier de France. Le traducteur considère surtout Appien comme un historien militaire qui ne manquera pas d'intéresser le lecteur avide de faits d'armes glorieux et de leçons de morale. Il l'invite à s'instruire à l'école de l'histoire, qu'il qualifie joliment d'„université muette”:

„... il [= Desmares] a toujours eu du respect pour ceux qui ont écrit l'histoire, école, où sans contention de voix et de préceptes, on apprend la morale et la politique. Or, comme il n'y a point de doute qu'Appien ne soit un des grands docteurs de cette université muette, et qu'il ne mérite d'être mis au nombre de ceux qu'on appelle de la première classe, soit pour le sujet, soit pour l'ordre, soit pour le style, c'est ce qu'il l'a obligé d'en entreprendre la traduction.”

Jean-Jacques Combes-Dounous, le dernier traducteur français d'Appien, a émis sur l'oeuvre de Desmares un jugement presque plus sévère que sur celle de Seyssel, qu'il connaissait bien, mais pour lequel il éprouvait une certaine indulgence, car „il avait songé, dans l'enfance de la littérature française, à l'enrichir d'un des beaux monuments historiques de l'antiquité”²¹. Selon lui, il s'agit à l'évidence d'un travail de commande pour lequel Desmares a été payé „à la ligne”; à cet égard, il met en évidence le fait que l'initiateur du projet semble bien être un libraire-éditeur, et non le traducteur, car le „Privilège du Roy” qui se trouve en fin d'ouvrage s'adresse à Antoine de Sommerville, qui a „fait traduire Appien par Desmares”. Il voit même dans les innombrables erreurs que contient la traduction une preuve que Desmares n'a pas eu le texte grec des Estienne sous les yeux, mais qu'il n'a fait que revoir le texte de Cl. de Seyssel sur la version latine de Siegmund Geslen (1554), qu'il appelle d'ailleurs à tort Gallenius au lieu de Geslenius²². Selon nous, il est bien possible qu'il n'ait utilisé que la traduction de Seyssel et, à l'occasion, celle de Decembrio, dans la mesure où il paraît ignorer l'existence des livres 6 et 7 consacrés à l'Espagne et à Hannibal²³.

L'ouvrage de Desmares, dont le seul mérite est aujourd'hui d'être la dernière traduction française plus ou moins complète d'Appien, n'offre plus guère d'intérêt que dans le cadre d'études spécifiques comme celle-ci.

20. Extrait de l'Epistre au Roy Louis XII, qui figure en tête de la traduction.

21. *J.-J. Combes-Dounous, Histoire des guerres civiles de la république romaine, I, Paris 1808, p. lv.*

22. o.l., I, p. lxi.

23. Rappelons que ces deux livres, traduits par Philippe des Avenelles, ne seront ajoutés à l'oeuvre de Cl. de Seyssel qu'en 1560. S'il avait utilisé la traduction latine de S. Geslen, comme le dit Combes-Dounous, on ne voit pas pourquoi il aurait omis de traduire les deux livres en question, qui, bien qu'étant l'oeuvre de Caelius Secundus Curio, figuraient dans l'édition de 1554 et dans toutes les éditions successives.

Il existe des traductions modernes d'Appien en langue étrangère de loin meilleures²⁴, et on comprend que la tradition de 1659 soit tombée dans l'oubli général depuis longtemps. On ne peut donc que s'étonner de la voir réapparaître comme ce fut le cas très récemment. Dans la postface d'un roman historique consacré à Massinissa, Marie-France Briselance fournit quelques indications sur les sources qu'elle a consultées:

„Pusque je prêtais la plume à l'Africain Juba, la version proromaine de Tite-Live ne pouvait convenir. (...) Pour le dénouement du présent volume, c'est la version racontée par le Grec Alexandrin Appien des Guerres puniques (trad. de 1659) que j'ai suivie”²⁵.

L'auteur, qui adopte un point de vue „africain”, a senti très justement l'intérêt qu'offre le récit d'Appien par rapport à celui de Tite-Live: il révèle comme une seconde version des faits et offre une autre vérité, celle du vaincu, que, trop souvent, nous ne connaissons pas. Louable démarche s'il en est, mais on peut se demander si, à travers Desmares, c'est vraiment cet Appien-là que l'auteur a lu.

Après Desmares, seul Combes-Dounous donna encore une traduction, mais cette fois uniquement des 5 livres des Guerres civiles. Ici aussi, ce choix n'est pas indifférent et il vaut la peine d'examiner la genèse de cette entreprise et les motivations de son auteur. Ce sera l'occasion d'évoquer la Révolution Française et plus précisément la manière dont elle a pu influencer la lecture d'Appien et contribuer à la diffusion de son oeuvre.

Si nous devons la première grande édition critique d'Appien à un partisan effacé des idées de la Révolution, le Strasbourgeois Jean Schweighäuser (1742–1830), c'est par hasard, puisque l'initiative en revient en fait à Samuel Musgrave, qui, malade, le chargea de poursuivre le travail qu'il avait lui-même entrepris²⁶. Cette édition allait d'ailleurs asseoir définitivement la renommée de l'helléniste strasbourgeois, que devait fournir par la suite de monumentales éditions commentées – toujours fondamentales – de Polybe (9 vol., 1789–1795) et d'Athénée (14 vol., 1801–1807).

Peu après, la Révolution éclata, et il fallut attendre à peine vingt ans (1808) avant de voir les Guerres civiles traduites en français par un certain Jean-Jacques Combes-Dounous²⁷. Si l'une des premières traductions d'Appien postérieures à la Révolution fut précisément celle-là, le phénomène n'est pas fortuit.

Jean-Jacques Combes-Dounous est né en 1758 à Montauban. Avocat de formation comme Appien, il se trouvait à Paris lors de la Révolution. Emprisonné sous la Terreur en 1793, ce qui faillit lui coûter la vie, il fut ensuite désigné comme commissaire du Directoire (1795). Après le coup d'Etat du 18 brumaire, qu'il approuva, il fut élu comme représentant au Corps législatif en 1799 et entra peu après dans la magistrature (1804). Membre de la Chambre des Cent-Jours après la première Restauration (1815), il fut privé de son siège de juge lors de la seconde (1816), siège qu'il retrouva en 1819. Il mourut l'année suivante. Catholique ardent, il s'était intéressé à la philosophie platonicienne, et l'Essai historique sur Platon qu'il publia en 1809 fit grand bruit, tant à cause de son caractère polémique que de la hardiesse des comparaisons (Jésus y est notamment appelé le „Socrate de Jérusalem”).

24. Cf. supra n. 4.

25. Massinissa le Berbère, Paris, La Table Ronde, 1990. Le livre des Guerres puniques désigne le livre 8 (Libyca).

26. Sur les relations entre Musgrave et Schweighäuser, cf. l'éd. de ce dernier, I, p. xxiv svv.

27. Cf. notamment J. Domergue, art. Combes (18), dans Dictionnaire de biographie française, IX col. 370.

La carrière et la vie de Combes-Dounous furent mouvementées, et on le voit pour ainsi dire apparaître au gré des événements. Non qu'il ait toujours été animé d'un même sentiment politique: victime de la Terreur, partisan du Premier Consul en qui il voyait un sauveur providentiel, il n'hésita cependant pas à publier en 1814 – sans nom d'auteur – une Notice sur le Dix-huit Brumaire, par lequel un qui peut dire: „Quod uidi, testor” où il manifeste la plus grande hostilité à Bonaparte, sans doute pour faire oublier son ralliement inconditionnel au Premier Consul, ce qui lui avait valu son siège de député.

C'est donc en 1808 que Combes-Dounous publia son Histoire des guerres civiles de la république romaine (3 vol., Paris, Mame), qui est une traduction des livres 13–17 d'Appien, à laquelle il ajouta – le faire mériter d'être noté-la *Vie d'Antoine* de Plutarque, comme Seyssel. L'auteur est très explicite sur ses motivations et sa préface, qui s'inscrit dans le droit fil de celles de Seyssel et de Desmares, est une merveille du genre. Après avoir conseillé aux dirigeants de s'instruire des leçons de l'histoire, il s'adresse aux peuples à venir:

„L'histoire vous apprendra surtout que le fléau le plus cruel des corps politiques, c'est une révolution. Elle vous dira qu'entreprendre de renverser un gouvernement dont on se plaint, pour lui en substituer un autre, c'est mettre le feu aux quatre coins de sa maison pour donner la chasse à quelques animaux malfaisants qui l'infestent (...); en un mot chercher le remède de la maladie dans la mort (...). Elle vous dira de regarder comme des perturbateurs en matière de gouvernement, qui, en déclamant contre les abus de l'autorité, ne songent qu'à s'ouvrir le chemin du pouvoir (...). Elle vous dira qu'à très peu d'exceptions près, il n'y a point de révolution politique à laquelle on ne pût appliquer, dans un sens plus ou moins exact, cette douloureuse exclamation de l'Orateur romain, dans le premier livre de ses Offices: 'Plût aux dieux que la chose publique eût continué d'exister comme elle existoit auparavant, et qu'elle ne fût pas tombée entre les mains d'hommes moins zélés pour y améliorer l'état des choses par des changements, qu'avidés de la bouleverser de fond en comble!':²⁸ C'est, du moins, la leçon que donnera l'histoire des guerres civiles de la république romaine (...). On y verra combien fut pénible, combien fut laborieuse, combien de fois et de combien de manières fut ensanglantée la longue agonie qui conduisit cette république à la monarchie”.²⁹

Il ne s'agit pas seulement là d'un lyrisme de circonstance, mais d'une attitude qui éclaire bien la démarche du traducteur. Combes-Dounous, serions-nous tenté de dire, comme Claude de Seyssel 250 ans avant lui, a traduit les Guerres civiles pour les mêmes raisons qu'Appien en avait écrit l'histoire au II^e siècle de notre ère, et ces mots du traducteur pourraient aussi bien être ceux de l'auteur:

„Vous aussi, peuple, lisez l'histoire. Hereux, vous y verrez de quoi mieux sentir le bonheur de votre condition, de quoi mieux apprécier les douceurs de votre situation présente, en la comparant à ces déplorables tableaux du malheur des nations qu'elle vous mettra sous les yeux (...). Malheureux, vous y trouverez d'amples motifs de consolation. Vous y rencontrerez des horreurs plus fortes que celles qui vous paraissent inouïes, des atrocités qui surpasseront celles que vous croyiez sans exemple.”³⁰

Après pareille envolée, il est manifeste qu'Appien est pour Combes-Dounous un prétexte, ou plutôt un alibi lui permettant de parler de son époque par antiquité interposée.

28. *Cicéron De officiis*, I, 8.

29. o.l., p. vii–viii.

30. o.l., p. vi.

L'absence de traduction française moderne d'Appien est révélatrice du peu d'intérêt que le XIX^e siècle lui a témoigné, en France du moins. Tout s'est passé comme si son oeuvre n'avait eu d'intérêt que par rapport aux événements contemporains de ses traducteurs.

C'est un lecteur inattendu d'Appien qui, au milieu du XIX^e siècle, fut un des premiers à reconnaître une valeur intrinsèque de premier plan à son oeuvre et qui contribua sans le savoir à sa diffusion dans une grande partie de l'Europe: Karl Marx.

Dans le livre I des Guerres civiles, qui couvre la période allant des Gracques à Sylla, Appien fait preuve d'une très bonne compréhension des problèmes de l'époque: la redistribution des terres, les lois frumentaires, etc. Ses indications sont d'autant plus importantes qu'il est le seul auteur à fournir un récit continu des années 133–79 avant notre ère. Malgré son caractère synthétique, ce récit bénéficie, depuis les travaux d'E. Gabba³¹ et d'I. Hahn³², d'un grand crédit et est souvent préféré aux Vies de Plutarque, qui ont joui très longtemps d'un immense prestige en Europe.

L'intérêt d'Appien pour l'économie avait déjà eu, au milieu du XIX^e siècle, une conséquence qui peut surprendre à première vue, c'est d'avoir nourri la réflexion de Karl Marx dans l'élaboration de sa théorie du matérialisme historique. Nous savons en effet par une lettre adressée à Engels que, lors d'un séjour qu'il fit aux Pays-Bas en 1861, Marx lisait les Guerres civiles d'Appien en grec „pour se divertir le soir”, comme il le précise lui-même („abends zur Erholung”)³³, et jugea l'oeuvre très intéressante. Six ans plus tard, on retrouve Appien mentionné dans le Capital (1867), plus précisément dans un chapitre consacré à l'expropriation des populations rurales et aux conséquences de la concentration de la terre entre quelques mains: le témoignage d'Appien y est produit pour montrer l'importance d'un juste règlement des questions agraires et les dangers d'un trop grand déséquilibre dans la répartition de la propriété.³⁴

31. *Outre Appiano e la storia delle guerre civili*, Florence, 1956, qui demeure fondamental, cf. les éditions commentées des livres I et V mentionnées supra, n. 1.

32. Parmi les nombreux articles que l'éminent savant hongrois a consacrés à Appien, et plus particulièrement à ses sources, cf. Appien et le cercle de Sénèque, *A. Ant. Hung.*, 12(1964) p. 169–206; Appian und seine Quellen, dans *Romanitas-Christianitas* (= *Mélanges J. Straub*), Berlin 1982, p. 251–276.

33. *K. Marx*, Briefwechsel, II, Berlin 1930, lettre 737 (27/2/1861). Cf. *J. Werner*, Abends zur Erholung Appian gelesen ... Bemerkungen zu Marx/Engels über Kunst und Literatur, *Helikon* 11–12. (1971–1972), p. 604–608.

34. *Id.*, *Capital*, éd. *M. Rubel*, section 8. chapitre 27 (= vol. I, *La Pléiade*, 1965, p. 1183). Le passage cité est *B. C.*, I, 7. Sur ce point, cfr. notamment *G. Tibiletti*, *Riforme agrare romane e loro riflessi moderni*. *Mélanges A. Piganiol*, Paris 1966, p. 849–858; *P.J. Cuff*, *Appian's Romaica: A Note*. *Athenaeum* 61 (1983) p. 148–163.

On n'a dès lors pas manqué d'étudier Appien dans une perspective matérialiste et d'en faire en quelque sorte un précurseur de la pensée marxiste³⁵, en soulignant son intérêt pour l'économie en tant que facteur historique prépondérant et pour le rôle dynamique des masses. Ceci explique pourquoi, selon nous, comparativement à des auteurs comme Polybe, Denys ou Plutarque, Appien fait l'objet depuis longtemps d'un traitement de faveur dans les pays d'Europe de l'Est. Alors que nous ne disposons toujours d'aucune traduction française moderne (celle de Combes-Dounous – partielle – date de 1808), l'historien d'Alexandrie est disponible en traduction russe, roumaine, polonaise, hongroise et tchèque³⁶. Il s'agit certainement là d'une des raisons qui a valu à Appien de retrouver, dans la seconde moitié du XX^e siècle, le titre d'historien dont l'avait déchu sans appel l'„Altertumswissenschaft" du siècle dernier³⁷.

35. Cf. *H. J. Kühne*, Appians historiographische Leistung, *W.Z.R.* 18(1969), p. 345–377.

36. *I. S. A. Zebelev – O. Krieger*, 1935 (russe), *M. Paraschivescu*, 1957 (roumain), *L. Piotrowicz*, 1957 (polonais), *I. Hahn*, 1967 (hongrois), *B. Mouchová – J. Burian*, 1986 (tchèque).

37. Cf. notamment le jugement sévère d'E Schwartz, *RE „Appianus* (2) d. col. 216–237.